

Secrétariat du délégué régional
 Adressé suivant par : Gilain Trainord
 e-mail : gilain.trainord@cnrs.fr
 Tel : 01 45 07 52 52
 Réf : GTRUZ9125r2

22 NOV. 2012

D.P.A.T.



Délégation Ile-de-France
 Paris & Île-de-France
www.cnrs.fr

1, place Aristide Briand
 92195 Meudon cedex
 T. 01 45 07 59 50
 F. 01 45 07 53 36

Note à l'attention des Membres du Comité médical du CNRS

Objet : Comportement de Monsieur Pierre Evesque – Expertise médicale

Par la présente, je sollicite de votre part l'expertise médicale de Monsieur Pierre Evesque, directeur de recherche au laboratoire MSSMat (UMR8579) dirigé par Monsieur Hachmi Ben Dhia et relevant de la tutelle conjointe du CNRS et de l'Ecole Centrale Paris. En effet, les informations qui me sont communiquées par Monsieur Ben Dhia (PJ n°1) ainsi que par le Directeur général de l'Ecole Centrale Paris (PJ n°2) ou encore par la Médiatrice du CNRS (PJ n°3), m'obligent à soulever la question de l'état de santé de Monsieur Evesque et de son aptitude à exercer ses fonctions.

Depuis plusieurs années, Monsieur Evesque a adopté une posture particulière de dénonciation des modalités d'évaluation de la recherche scientifique et en particulier du système de publication dans des revues à comité de lecture qu'il accuse de faire fi de toute déontologie scientifique.

Au sein même de son laboratoire, cela l'a conduit depuis 2011 à chercher à imposer ses vues par tous les moyens et de manière permanente, notamment au sein des différentes instances (conseils de laboratoire, conseils scientifiques).

Mais au-delà, cette posture a conduit Monsieur Evesque à saisir quasi quotidiennement par mails et courriers recommandés de nombreuses autorités tant internes au CNRS - la Présidence, la Médiatrice, la Directrice du COMETS (PJ n°4) -, qu'externes au CNRS dont des membres de l'Académie des sciences.

Cette posture est devenue systématique. Elle se traduit de la part de Monsieur Evesque par des emportements verbaux, des comportements de confusion et d'agressivité tant verbale que physique. Même s'il demande ensuite qu'on l'excuse de « son comportement incontrôlé » et qu'il justifie ce dernier et ses débordements par son état psychologique, son attitude génère un dysfonctionnement important au sein de l'unité et même au-delà.

Monsieur Ben Dhia m'a par exemple alerté en juillet dernier sur le comportement de confusion et d'agressivité tant verbale que physique dont a fait preuve Monsieur Evesque lors du Conseil de laboratoire qui s'est tenu le 15 juin 2012 : l'un des points inscrits à l'ordre du jour portait sur l'examen d'un document élaboré par le Comité de pilotage du laboratoire. Se déclarant insatisfait par certaines propositions contenues dans ce document et contestant leur bien fondé, Monsieur Evesque est en conséquence invité à faire des propositions. Ses propos sont cependant confus. Il n'est pas en mesure d'expliquer ce qu'il voudrait voir amender dans

le document et ne fait aucune proposition. Dans une attitude emportée il se perd dans ses propres argumentations, affirme que « les règles finissent toujours par être utilisées par les administratifs pour imposer leur loi sans respecter la déontologie » puis déclare « s'en foutre ».

Soulevant ensuite la question de la tardivit  de la communication de l'ordre du jour de cette r  union, Monsieur Evesque s'exprime alors dans une longue tirade virulente sur les irr  gularit es de proc  dure au sein du laboratoire et du CNRS. Un des membres du Conseil de laboratoire tente de le raisonner. Vainement cependant. Pierre Evesque s'interrompt syst  matiquement, allant jusqu'  taper fortement du poing sur la table. Son interlocuteur se d  clarant emp  ch  de parler d  cide dans ces conditions de quitter la r  union. Monsieur Evesque consid  re alors que « l'aspect d  mocratique du Conseil de laboratoire est bafou  » et dit se sentir « victime de racisme ». Monsieur Evesque demandera ult  rieurement qu'on l'excuse de « son comportement incontrôl  ».

Son attitude jusqu'au terme de cette r  union demeurera n  anmoins sujette   caution, conduisant Monsieur Ben Dhia   s'interroger sur   la pertinence de la poursuite dans ces conditions de la participation de Monsieur Evesque aux r  unions du Conseil du laboratoire.

L'obstination de l'int  ress    dnoncer les modalit es d' valuation de la recherche scientifique et   faire pr  valoir sa propre repr  sentation de ce que doit  tre la d  ontologie scientifique est devenue obsessionnelle, envahissante.

Pour exemple, le 7 mars 2012, Monsieur Evesque a appos  sur la porte de son bureau une affiche intitul e « Faux scientifique, passe ton chemin ! Ici on n'accepte que des scientifiques (qui respectent la d  ontologie scientifique et demandent qu'elle soit respect e) ». Interpell  par le directeur d'unit  et un membre du laboratoire sur la teneur du message affich  sur son bureau, Monsieur Evesque entame une discussion avec ses derniers dans un espace public du laboratoire. Revenant quelques minutes plus tard avec un dictaphone, il enregistre avec leur accord cette discussion. Il soutient alors d'une part qu'on lui a reproch  lors de l' change précédent avoir tenu des propos d  lirants et reprend d'autre part un d  bat sur la d  ontologie. Il qualifie alors ses interlocuteurs de « faux scientifiques car ils refuseraient de faire appliquer la d  ontologie qu'il essaie de faire appliquer depuis 10 ans et que personne ne fait bouger les choses ». Il affirme vouloir « enregistrer cette conversation pour obliger ses interlocuteurs   lui r  pondre calmement ». Consid  re que « ses interlocuteurs refusent le d  bat sur la d  ontologie au sein du laboratoire ; qu'il y a   l'int  rieur du laboratoire un probl  me s  rieux scientifique et de d  ontologie scientifique ».

Cet enregistrement a  t   adress  par Monsieur Evesque   la Pr  sidence ainsi qu'  la M  diatrice du CNRS.

Force est de constater qu'aujourd'hui, tout sujet ou  v nement intra ou extra laboratoire donne lieu   une prolif  ration de mails ou de courriers recommand s avec accus  de r  ception diffus s tr  s largement par Monsieur Evesque au sein du laboratoire et au-del . En sont notamment destinataires le Pr  sident du CNRS, la M  diatrice, des membres de l'Acad  mie des sciences, la Pr  sidence de l'AERES, la Direction g  n  rale de l'Ecole Centrale Paris. Ces fr  quentes interpellations  crites de Monsieur Evesque, qui ne sont pas sans cons quences, me conduisent   m'interroger sur sa capacit  de discernement.

Ainsi que l'observe Monsieur Blaesser, Directeur de l'Ecole Centrale Paris, dans le courrier du 11 septembre dernier qu'il m'a adress  et que je vous communique en pi  ce jointe, l' volution continue du comportement de Monsieur Evesque lui semble de nature   porter pr  judice au laboratoire MSSMAT dont il assure la co-btutelle avec le CNRS ainsi qu'  l' tablissem nt qu'il dirige, et ce, aupr  s des diff  rents organismes d' valuation et de financement. Consid  rant l'incapacit  de Monsieur Evesque   travailler dans un environnement collectif, Monsieur Blaesser s'inqui te des dysfonctionnements subs quents induits au sein de ce laboratoire.

La Médiaatrice du CNRS, Madame Armengaud, a été saisie par Monsieur Evesque en mars 2011. Cependant le caractère particulièrement suspicieux dont a fait preuve ce dernier, sa quête obsessionnelle d'une déontologie scientifique ainsi que l'impossibilité de construire, dans ce contexte, un compromis l'ont conduite à conclure que la situation de l'intéressé ne relève plus de la médiation. Je vous transmets ci-joint les observations que m'a communiquées Madame Armengaud par note en date du 6 septembre dernier.

La situation s'est tendue enfin ces derniers jours, comme en attestent les échanges de mails entre Monsieur Evesque et les membres de la section 5 du Comité national dont il relève, et qu'il a saisis de ses réclamations. Ces échanges montrent, s'il en est besoin, à quel point tous les efforts qui ont été faits par le CNRS pour aider Monsieur Evesque ont été vains, comme le souligne notamment l'un des représentants syndicaux du Comité national. Ce dernier évoque lui aussi une « ronde infernale d'échanges de mails plus ou moins polémiques, chronophage » (PJ n° 5).

Je m'interroge également sur les conséquences du comportement de Monsieur Evesque du point de vue de la santé et de l'équilibre des personnes qu'il doit côtoyer au sein de son unité, notamment son Directeur, Monsieur Ben Dhia, qui se trouve aujourd'hui victime d'un véritable « harcèlement » (terme cité par l'intéressé lors des nombreux contacts que j'ai eus avec lui) de la part de Monsieur Evesque.

Compte tenu de la nature des agissements de Monsieur Evesque (usage à des fins personnelles de moyens de communication officiels, propos à caractère diffamatoire, agressivité), la question de la pertinence d'une action disciplinaire est aujourd'hui posée.

Néanmoins, eu égard aux conséquences pour l'agent d'une telle démarche, je ne souhaite l'envisager qu'après avoir préalablement vérifié que les comportements en cause ne trouvent pas leur origine dans l'état de santé de Monsieur Evesque.

Vous trouverez ci-joint, sous pli cacheté, le rapport du Docteur Evelyne Sander, médecin de prévention, dont j'ai sollicité l'avis.

Je vous remercie dans ces conditions de bien vouloir faire procéder à l'examen médical de l'intéressé et me faire part de votre avis sur le point de savoir si l'état de santé de Monsieur Evesque paraît nécessiter qu'il soit placé en congé de maladie d'office.

Le Délégué Régional

Gilles TRAÏMOND

Pièces jointes

- PJ n° 1) Courriel du 18 novembre 2011 de Monsieur Hochmi Ben Dhia ;
- PJ n° 2) Courriel du 11 septembre 2012 de Monsieur Blauster, Directeur de l'Ecole Centrale Paris ;
- PJ n° 3) Note du 6 septembre 2012 adressée à mon attention par Madame Armengaud, Médiarice du CNRS ;
- PJ n° 4) Courrier recommandé A/R du 14 novembre 2012 adressé par P. Evesque au Président du CNRS ;
- PJ n° 5) Courriel du 23 octobre 2012 de Monsieur Rouzaud à Monsieur Villain ;
- PJ n° 6) Courriel du 5 octobre 2012 de Monsieur Evesque ;
- PJ n° 7) Courriel du 9 octobre 2012 de Monsieur Ben Dhia ;
- PJ n° 8) Courriel de 10 octobre 2012 de Monsieur Ben Dhia ;
- PJ n° 9) Rapport établi par Evelyne Sander, Médecin de prévention auprès de la circonscription régionale Ile-de-France Ouest et Nord.

remerciements, pour Cl et autre

LO 11

Lièvre jointe n° 1

copie jointe n° 1

Sujet: Re: rendez-vous, pour Cl et autre

De : Hachmi Ben Othia <hachmi.ben-othia@ecp.fr>

Date : 18/12/2011 15:19

Pour : Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

Copie à : mediatrui@cnrs-dirfr, Gilles Traimond <gilles.traimond@dr5.cnrs.fr>, Clarisse DAVID <clarisse.david@dr5.cnrs.fr>

Hachmi Ben Othia <hachmi.ben-othia@ecp.fr>

Pierre

Pour répondre à ton message (ci-dessous), je ne suis pas bien sûr que tu aies bien compris. A ta demande d'écriture de ce mémo, je t'ai répondu que mon agenda était très chargé et que tu pouvais passer par Nathalie Langlet, (notre secrétaire de direction), pour prendre rdv.

Hier, à notre Conseil du Laboratoire, tu t'es encore fait remarquer par une attitude impolie, des propos et des emportements excessifs, le tout sous couvert de "démocratie et de liberté de parole". Tu es, de nouveau, fait parti de soupçons à mon égard, mais également et à l'égard de directeurs MSSIMat, m'ayant présumé, relevant de la diffamation; tout ceci ne te avait déjà tenu des propos qui, au moins pour ce que je sais pertinemment, i.e., pour celles qui me concerne, sont mensongers. Le tout, sans jamais ou presque jamais jouer ton vrai rôle de Membre de Conseil.

Ton attitude globale, tu la motives par la menace que fait peser sur toute la Recherche en France (je te cite) "l'évaluation catastrophique de la recherche".

Ton emportement et tes débordements barbares, tu le expliques par ton état psychologique, sujet important, mais qui ne relève pas des compétences du Laboratoire MSSIMat, ni de celles de son Directeur.

Dans les faits, ton seul sujet d'intérêt, celui qui d'après toi, doit absolument primer sur Tout est celui de la "Contestation de l'évaluation de la Recherche" (cf. entre autres les propos, là-encore excessifs, que tu avais tenus à Philippe Bonnard lors du notre Conseil de Laboratoire du 23 juin 2011, où encore les propos tenus au même Philippe Bonnard et à Stéphane Roux, lors de notre visite du Laboratoire LMT-Cachan, début février 2011). Ce sujet d'évaluation est aussi important et on peut y voir des voix de progrès comme j'en ai l'occasion de te le dire à maintes et maintes reprises. Toutefois, il est actuellement régi par des règles, avec le sens habituel que ce mot a dans les démocraties en cours.

Ta posture consiste à chercher à imposer par tous les moyens et de manière permanente (notamment dans nos Conseils de Laboratoire et nos Conseils Scientifiques) que, non seulement notre Laboratoire par son directeur interposé, mais également toute la chaîne hiérarchique du CNRS, doivent dénoncer les règles en cours, règles que tu juges surtout préjudiciables à Ta production scientifique (même si Poudres & Grains, avec d'autres archives ouvertes te donnent la possibilité d'acter ta production).

Hier, en Conseil de Laboratoire, j'ai tenu officiellement que ta posture et tes agissements gênaient une forme de dysfonctionnement de notre Laboratoire qu'il est temps d'arrêter. Je t'ai également proposé que l'on se se retrouve devant l'instance hiérarchique de ton choix pour trancher ce sujet, dans l'intérêt du Laboratoire.

Merci donc d'avoir formulé cette proposition que j'accepte volontiers.

Je me suis permis de mettre Gilles Traimond et Clarisse David en copie de ma réponse (désolé de d'avoir écrit un message aussi long, l'aurais tant aimé me l'épargner aussi !). Dans un souci d'efficacité, il serait utile que Clarisse et Gilles soient présents à notre réunion.

Pour l'organisation de cette réunion, je propose de laisser la main aux représentants du CNRS.

Confidemment

Hachmi Ben Othia

Professeur ECP

Directeur MSSIMat, UMR8579

P.S. Je ne crois pas que les membres de nos Conseil de Laboratoire et Scientifique soient besoin que tu sois leur porte-parole. Ils sont responsables.

Pierre Evesque wrtch:

Hachmi,

Comme je te l'ai dit ce matin, j'aimerais te parler relativement brièvement.

J'ai bien compris que tu veux que cela passe par Nathalie.

Merci de me donner rendez-vous, soit en particulier si possible, en ma présence avec le médiateur cnrs.

Bien cordialement

2012

Puisque mon avis est demandé, je voudrais dire une chose qui fera plaisir à Pierre Evesque, et une chose qui lui fera peut-être moins plaisir.

1) Ce qui lui fera plaisir :

J'ai trouvé le film :

<http://www.palais-decouverte.fr/index.php?id=1662>

dont il est la vedette, tout à fait passionnant, utile, et original. Il fait comprendre une foule de choses. Quant à ses autres travaux, je trouve qu'il contiennent des choses très intéressantes mais je ne connais pas assez bien la bibliographie sur le sujet pour pouvoir les comparer à d'autres travaux.

2) Ce qui lui fera peut-être moins plaisir :

Pourquoi participer au conseil de labo s'il y est très minoritaire? Cela arrive, je pense, à tout le monde de se sentir ultra-minoritaire quelque part, et dans ce cas, il faut, à mon avis, se tenir à l'écart à moins d'avoir des talents diplomatiques que ni Pierre, ni moi, n'avons.

Cordialement

Jacques Villain

----- Original Message -----

From: Pierre Evesque
To: pierre.levitz@polytechnique.fr
Cc: michel.rosso@polytechnique.fr ; Jean-Noël ROUZAUD ; jacques.villain ; Maite ARMENGAUD ; secrétariat DR5
Sent: Monday, October 22, 2012 3:36 PM
Subject: commission 5

Pierre,

Je suis suivi médicalement par des thérapeutes orthophonistes, neurologue,... J'ai un problème de respiration quand je défends passionnément des résultats. Cela n'a été diagnostiqué que récemment (après mon AVC) mais c'est une gêne chronique depuis l'enfance. Cela ne m'a pas empêché de faire des études... et tous mes profs ont su s'adapter (classe primaires, secondaires,... (Guyon, de Gennes, Cohen-Tanoudji, Ubersfeld, Papon Haroche,...)).

Il y a qu'ici ou cela pose problème et peut-être avec J. Duran et E. Clément et quelques autres.

J'ai discuté récemment avec J.Villain , avec JN Rouzaud, avec M.Rosso, il y a quelques temps avec M.Armengaud,... je ne pense pas avoir dépasser les bornes.

Ceci dit je suis en net progrès avec l'entraînement intensif imposé par la défense de la déontologie scientifique contre toutes les instances scientifiques...

Je suis très étonné que le labo ne trouve pas d'effet sensible à l'amélioration de mes troubles.

C'est pourtant ce que maintient le directeur de labo...

J'aimerais que la commission m'aide dans ma lutte contre cette discrimination: non seulement je subis mon état, mais encore personne ne m'aide au sein du labo, probablement par ordre de la direction.

J'ai demandé qu'on lise mes interventions dans le conseil de labo (refus du directeur). J'ai demandé qu'on m'assiste par une pression sympathique sur mon bras quand je perds ma respiration, cela marche très bien, mais cela ne satisfait pas le direction qui demande à ce que cela cesse. (ou alors pourquoi n'ai-je pas cette possibilité systématique).

En plus le directeur est partial et nie l'évolution thérapeutique (voir §5 du PV du CL du 3/9/2012, ci après). Enfin il nie mon droit à une défense quelconque,... et mon droit à participer au conseil de labo.

Compte tenu de cela, j'ai renoncé à aller au dernier conseil scientifique, mais il faut que cela cesse.

Quand arrêtera-t-on ce processus indigne et illégal.

Merci d'être mon porte parole à la commission 5
uniquement

Pierre

PS §5 du pv du CL du 3/9/2012

V) Consultation du CL au sujet des interventions de Pierre Evesque au CL
Pierre Evesque quitte la salle.

Après un tour de table et des discussions, il s'avère que Pierre Evesque a des soucis à se contrôler et notamment à contrôler son ton de parole, son langage et son agressivité. Le Conseil estime que bien que la présence de Pierre en son sein présente un certain intérêt, elle génère clairement un dysfonctionnement du conseil. Le conseil demande donc à Pierre de trouver une solution responsable pour mettre fin à ce dysfonctionnement qu'il génère.

Il est prévu que le directeur fixe un rendez-vous à Pierre pour évoquer ce constat et avis du CL et recueillir ses premières réactions et une éventuelle proposition de solution. Il est également prévu de prévenir les instances concernées de cette discussion en envoyant notamment le compte-rendu définitif du CL de ce jour.
Fin de la séance à 17h40 (Environ 1h30, ont été consacrées au point V de l'ordre).

Pierre Evesque, DR CNRS
Lab M2iMat, DR 8579 cnrs
Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry
France
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42
33 1 43 59 12 22

Poudres & Grains:
http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip_pmfr.html



CENTRALE

École Centrale Paris

Démission IDF OUEST & NORD
Secrétariat du Débat

17 SEP. 2012

n° d'antre :

Harold W. Johnson

Directeur de l'Ecole Centrale Paris

10

Molecular Cities Training

Distingué - Régional CNRS

2012-017

Objet : situation Pierre Duroux

Chittenden-Notre Dame Co. 3/1/2013

Monsieur le Délégué Régional, Cher Gilles

Je me permets de vous contacter au sujet de notre collègue Pierre Evesque, Directeur de Recherche du CNRS au laboratoire MSSMat, UMR CNRS 8579, car l'évolution continue de son comportement me semble maintenant de nature à porter préjudice au laboratoire dont l'Ecole Centrale Paris et le CNRS assurent conjointement la tutelle, et également à l'image de l'établissement que je dirige, auprès des différents organismes d'évaluation et de financement.

Je suis bien sûr informé par la Directrice de la Recherche de l'Ecole et le directeur du laboratoire de l'état de santé de Pierre Evesque depuis plusieurs années, et je sais que vous suivez personnellement cette situation. C'est la raison pour laquelle je n'avais pas jugé nécessaire d'intervenir directement bien qu'étant systématiquement en copie de tous les mails que Pierre Evesque envoie à tout propos. Je me permets toutefois de vous contacter suite à plusieurs mails et courriers de Pierre Evesque utilisant sans retenu les moyens de communication officiels de l'Ecole Centrale : serveur mail professionnel et courrier à en-tête. Je prendrais pour exemple le courrier du 12 avril 2012, envoyé au Président de l'AERES par courrier recommandé avec accusé de réception, dont j'ai pris connaissance par un mail du 20 avril dont la présidence du CNRS était également en copie. Je me permets de souligner, comme vous le savez, que l'utilisation de tels moyens officiels de communication ne peut se faire que dans des conditions très particulières et sous la responsabilité de la ligne hiérarchique de l'émetteur dans la mesure où l'autorité et la légitimité de l'établissement concerné sont ainsi engagées. Il ne m'est donc pas possible de continuer de laisser Pierre Evesque risquer de propager une image non conforme de mon établissement auprès de nos partenaires, ni de l'engager sous quelque forme que ce soit auprès d'institutions tiers.

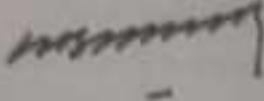
J'ai de plus été informé que son comportement nuisait régulièrement au bon fonctionnement des instances du laboratoire MSSMat. J'en veux pour preuve le mail du 25 juillet dernier dans lequel Pierre Evesque évoqué le fait de se faire représenter par un avocat aux Conseils dont il est membre nommé, mail également transmis au Président du CNRS.

Ainsi, je m'inquiète des difficultés que nous pourrions rencontrer lors des prochaines évaluations suite à des dysfonctionnements induits au sein de l'unité mixte et à des courriers non conformes transmis aux autorités en charge de l'organisme d'évaluation.

Tout en étant bien conscient de la difficulté à gérer ce genre de situation, je me permets de vous saisir avec la plus grande insistance afin que le CNRS mette tout en œuvre pour que le comportement et l'incapacité à travailler dans un environnement collectif de Pierre Evesque, personnel de votre organisme, ne puisse plus nuire daucune façon à l'image de nos deux institutions, ni au bon fonctionnement et à la qualité de notre laboratoire commun.

Je vous remercie de bien vouloir m'informer des actions en cours et des suites que vous pourrez y donner, en vous assurant que l'Ecole Centrale Paris mettra également tout en œuvre afin d'appuyer le CNRS dans ses actions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Hervé BLAUSSER



Ministère des Affaires étrangères
www.cctic.fr

Ministère des Affaires étrangères - Délégation
29 rue Félix Faure 75008 Paris
Téléphone : 01 44 97 38 40

Note à l'attention de Monsieur le Délégué Régional du CNRS Meudon

J'ai été sollicitée par Pierre Bresque, Directeur de Recherche, il y a près de 15 mois. L'objet de sa demande semblait être de retrouver une place « normale » au sein de la communauté scientifique à laquelle il appartenait, mais dont il paraissait s'être éloigné.

Il avait déjà fait appel à Michèle Postel, à laquelle j'ai succédé. Elle avait alors tenté de le « réintroduire » au sein de la discipline scientifique qui était la sienne. De ce fait, et après l'avoir longuement écouté, je l'ai accompagné pour qu'il rencontra à la fois, la Directrice Adjointe Scientifique de l'INSIS, Mme Laforte-Prénat car elle était l'interlocutrice la plus proche du sujet de recherche de M.Bresque mais également le Fonctionnaire Sécurité-Défense, car Pierre Bresque travaillait avec la Chine sur des sujets qui auraient pu être délicats et enfin Myriam Fadel en qualité de juriste.

Très vite, il m'est apparu comme une évidence, que la demande de Pierre Bresque ne s'inscrivait pas dans mon domaine d'intervention et de ce fait n'était pas dans le champ de la médiation. En effet, Pierre Bresque s'est toujours montré suspicieux et n'a pu donc instaurer aucune relation de confiance avec d'autres personnes, chercheurs en particulier, les accusant toujours de déroger à la déontologie scientifique. De ce fait, constituer un compromis, ce qui est le travail que je tente de faire avec les personnes qui me sollicitent afin de rétablir une communication visible et serrée, s'avérait impossible avec lui.

Sa quête obsessionnelle d'une déontologie scientifique défaillante au CNRS, qui se transforme peu à peu en combat personnel pour faire triompher celle que celle sa propre représentation de l'éthique professionnelle, a fini par épuiser tous ses interlocuteurs.

J'avais pensé (à tort) que parler de ce sujet au sein du conseil de laboratoire dont il est membre nommé, aurait été à la fois, un « exutoire » pour lui et un moyen pour ses collègues de le rappeler à la réalité. Force est de constater que la fixation qu'il fait sur les aspects déontologiques, déborde le cadre du laboratoire, puisque de très nombreuses personnes sont quotidiennement destinataires de ces courriels (y compris le cabinet du Président Fuchs). Il a saisi l'Académie des Sciences et interpelé des scientifiques de renom pour les prendre à témoin, sur les questions d'éthique scientifique qui le mobilisent. Chacune de ses interventions s'accompagne de courriels auxquels sont souvent associés des documents qu'il rédige ou commente, toujours dans le même sens, à savoir, celui qui consiste à s'indigner de la non prise en compte et/ou de la mauvaise prise en compte de la déontologie scientifique au CNRS et plus largement dans la recherche publique en France.

Le moindre sujet et/ou événement intra ou extra laboratoire fait l'objet d'un méli et à ce jour, la situation ne relève plus, si tant est qu'elle ait pu en relever un jour, de la médiation. J'ai signifié à M. Èvesque, que je ne pensais pas pouvoir conduire avec lui une médiation compte-tenu des arguments que je viens de citer, mais il ne l'a pas entendu, puisque je suis toujours destinataire de tous ces écrits.

Je pense qu'il conviendrait sans doute de saisir le comité médical afin de déterminer si M. Èvesque est apte ou non, auquel cas, en fonction de la réponse, l'attitude de l'institution serait éclairée pour agir.

Enfin, je crois réellement que M. Èvesque souffre de ce qu'il vit mais fait également souffrir son entourage par ses prises de position. Je crains qu'une absence de prise de décision ne conduise un jour, un ou plusieurs de ses interlocuteurs à des réactions de rejet dont je ne suis pas en mesure de déterminer la teneur, mais qui peuvent être graves pour Pierre Èvesque et l'ensemble de son entourage professionnel tant son insistance à suspecter chacun, est croissante.

Toulouse, le 6 septembre 2012

Maité ARMENGaud

Médiatrice du CNRS

Comité Médical
N°RIE : CMR00034313
RECOMMANDÉ AVEC ARR

le 15 FEV. 2013.

14

Monsieur Pierre EVESQUE
1 rue Jean Longuet
92290 CHATENAY MALABRY



Objet : Demande d'attribution d'un
congé de longue maladie d'office

Service des pensions et accidents du travail

Immeuble - Bât F - 16, rue Alfred-Kastel
75007 Paris - France
01 39 40 25 80
01 39 40 25 81

Monsieur,

Je vous informe que le médecin agréé chargé de l'expertise diligentée à l'initiative du Comité médical, estime que votre état de santé justifie l'attribution d'un congé de longue maladie d'office.

Votre dossier sera soumis à l'avis du Comité médical qui se réunira le Mercredi 06 mars 2013 à 9h00 au Cabinet du Docteur SEGALAS TALOUS 34 avenue de la Motte Piquet (3^e étage) - 75007 PARIS (Métro Ecole militaire)

Je vous informe, d'une part, qu'aux termes des articles 7 et 18 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986, il vous est loisible de faire entendre par le Comité médical le médecin de votre choix ou de faire adresser par celui-ci, au dit Comité, à l'attention du Docteur VIGNALOU, Président, toute information d'ordre médical lui permettant de statuer en toute connaissance de cause. D'autre part aux termes de l'article 6 bis de la loi n° 78-753 du 18 juillet 1978, les informations à caractère médical de votre dossier ont été communiquées, suivant à votre demande, au médecin que vous avez désigné à cet effet.

Il vous sera par ailleurs loisible de contester l'avis qui sera rendu par le Comité Médical devant le Comité Médical Supérieur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Responsable du Service des pensions
et accidents du travail

Sophie GRESIK

Laurent VIGNALOU
 Président du Comité Médical Spécial
 CMU/BD /1144.13
 02.31.46.25.19
Recommandé avec AR

Cagny, le
 04 JUIN 2013

Docteur CHOFFE J.-P.
 277 avenue de la Division Leclerc
 92290 CHATENAY MALABRY



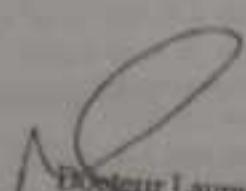
Service d'assurance et accidents du travail

LATMOS - Bât F - 16, rue Henri-Rousseau
 91190 Gif-sur-Yvette 4
 01 46 25 00
 01 46 25 81

Mon Cher Confrère,

Suite à la demande de Monsieur Pierre EVERQUE je vous prie de trouver ci-joint, sous pli confidentiel, le rapport et le PV de la réunion du Comité Médical du 15 mai 2013, le concernant.

Je suis bien entendu à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.


 Docteur Laurent VIGNALOU
 Président du Comité Médical

probable (6)

Médecin
n° CMBT/415.13
COMMANDÉ AVEC A.R.

Carré le 28 FEV. 2013

Annexe et remplace le précédent courrier

Monsieur Pierre D'EVESQUE
1 rue Jean Lorette
92291 CHEVRENNAY MALAKOFF



Objet : Demande d'attribution d'un
compte de longue maladie d'office

Monsieur,

Je vous informe que je souhaite agir dans l'intérêt de l'espérance diligente à l'initiative du Comité médical, ainsi que vous me le avez justifié l'attribution d'un compte de longue maladie d'office.

Suite à la demande de votre conseil, vous donnez votre accord à l'avis du Comité médical qui se réunit le Mercredi 27 mars 2013 à 10h00 sur lieu du mercredi 06 mars 2013 au Cabinet du Docteur BRUNALAT TALEBINE 24 avenue de la Motte Piquet (7^e étage - 75007 PARIS 75007 Paris 7ème arrondissement).

Je vous informe, d'une part, que vos termes des articles 1 et 18 du décret n° 86-642 du 16 mars 1986, il vous est donné au titre autorisé par le Comité médical le bénéfice de cette clause en tant qu'il est nécessaire pour assurer, au sein Comité à l'initiative du Docteur VERNALDE, l'exercice de votre profession d'ordre médical qui permettra de réaliser un bon fonctionnement de cabinet. D'autre part aux termes de l'article 8 bis de la loi n° 76-773 du 18 juillet 1976, les autorisations à exercer médical de votre cabinet sont automatiquement, suite à votre demande, au bénéfice que vous avez désigné à cet effet.

Il vous sera par ailleurs facilité de contacter l'avis qui sera rendu par le Comité Médical devant le Comité Médical Supérieur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Responsable du Service des pensions
et accidents du travail



Si vous admettez que le ministre ayant chargé un inspecteur dépendait à l'époque du Comité militaire, estimez que votre état de santé justifie l'absence d'un congé de longue durée d'office.

Suite à la démission de l'ancien VILLENAUD avec votre accord, votre décret sera remis à l'avis du Comité régional qui se réunira le Jeudi 25 avril 2013 à 16H30 aux Yvelines. Le mercredi 27 mars 2013 au Cabinet du Directeur Régional TAVERNIER, 34 avenue de la Motte-Picquet 7^e étage - 75007 PARIS. Mme Evelyne Bégin ministre.

de votre demande, d'une part, par l'acte notarié des articles 7 et 10 du décret n° 86-462 du 14 mars 1986, il vous les livrez à la demande par le Comité médical à moins que les notes ci-dessous ou celles établies par celui-ci, ne le Comité, à l'attention de l'Institut VERNALIS. D'autre part, toute information, d'autre nature que les renseignements ci-dessus ou toute communication de nature à nuire aux intérêts de l'article 6 bis III du R. n° 78-2753 du 25 juillet 1978, des informations à caractère médical, de votre dossier ou de communiquer celle à votre famille, ou malveillante pour vous sera dérogée à ces règles.

Il vous sera par ailleurs impossible de contester l'ordre qui sera rendu par le Comité Mixte devant la Cour de Justice Supérieure.

Case n° 23 AVR 2013

Comité Médical
N°RUE : CM/2013/2.13
RECOMMANDATION AVEC A.R.

Nouvelle et dernière réunion du Comité Médical



Monsieur Pierre EVESQUE
1 rue Jean Longuet
92290 CHATENAY MALABRY

Objet : Demande d'attribution d'un
congé de longue maladie d'office

Direction des pensions et accidents du travail
Service des pensions et accidents du travail

1068 - Bât F - 16, rue Alfred-Kastler
75056 Paris cedex 4.
01 31 46 23 89
01 31 95 06 01

Monsieur,

Je vous informe que le médecin agréé chargé de l'expertise diligentée à l'initiative du Comité médical, estime que votre état de santé justifie l'attribution d'un congé de longue maladie d'office.

Suite à la récusation du Docteur SEGALASTALOUS, pour des raisons qui lui sont propres, une nouvelle et dernière réunion du Comité Médical est donc fixée le Mercredi 15 mai 2013 à 16h30 à l'Hôpital Ste Anne - Consultation SHU 108 rue de la santé (au 1^{er} étage) 75014 PARIS.

Je vous informe, d'une part, qu'aux termes des articles 7 et 18 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986, il vous est loisible de faire entendre par le Comité médical le médecin de votre choix ou de faire adresser par celui-ci, au dit Comité, à l'attention du Docteur VIGNALOU, Président, toute information d'ordre médical lui permettant de statuer en toute connaissance de cause. D'autre part aux termes de l'article 6 bis de la loi n° 78-753 du 18 juillet 1978, les informations à caractère médical de votre dossier ont été communiquées, suite à votre demande, au médecin que vous avez désigné à cet effet.

Il vous sera par ailleurs loisible de contester l'avis qui sera rendu par le Comité Médical devant le Comité Médical Supérieur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Responsable du Service des pensions
et accidents du travail

Sébastien GRESSIK

~~Mr. E. B. STADE
The Peacock, etc.
32-34 Charing Cross~~

Présenté / Accès à : _____ / _____
Distribué à : _____ / _____
Signature du destinataire _____ du mandatitaire
(Prélevez votre en prémit)

C. E. Quinn

RECOMMANDÉ :

AVOID RECENTLY

ANSWER

20 053 503 4253



卷之三

三

 [Studydrive](#) | [Feedback](#) | [About](#)

Service des Pensions et Accidents du Travail

C.N.R.S.

UNICITE, SAN FRANCISCO

15, rue Alfred Kastler
Tél. 02 31 46 25 00 - Fax 02 31 46 01

14050 CAEN 240321

© 2010 Pearson Education, Inc., publishing as Pearson Addison Wesley

On the other hand, the new government has been unable to make up its mind about what to do with the former members of the armed forces who have defected from the Patriotic Union of Peoples.

RECOMMANDÉ AVANT L'UTILISATION

1

卷之三



ECOLE DE MÉTIER **NE PAS FORCER DÉPARTEMENT** **À CONSERVER PAR LE CLIENT**

envoi automatique

41

De : VIGNALOU Laurent
Envoyé : Sunday, April 14, 2013 10:15 PM
À : bettinger.associes@wanadoo.fr <bettinger.associes@wanadoo.fr>
Objet : Re: Dossier Pierre EVESQUE

Cher Maître,
Si le dr Segalas ne s'est pas récusée c'est sûrement qu'elle n'a aucune connaissance du dossier de votre client. Je vous avoue avec ma consoeur et je vous confirme.
Bien à vous.

Lv

De : Christian BETTINGER [<mailto:bettinger.associes@wanadoo.fr>]
Docteur Laurent VIGNALOU
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Expert près La Cour d'Appel de Paris
Médecin coordonnateur national
Ministère Economique et Financier

Imm. Valmy
18 av. Léon Gaumont
75977 Paris cedex 20

T : 01 57 53 21 40
F : 01 57 53 21 69

P : 06 84 63 35 03@wanadoo.fr]
Envoyé : Sunday, April 14, 2013 10:10 PM
À : VIGNALOU Laurent
Objet : Dossier Pierre EVESQUE

URGENT - OFFICIEL

Bonsoir cher docteur

Pardonnez ce dérangement, mais je me suis aperçu que la réunion du Comité Médical que vous présidez doit se tenir chez le

Dr Beatrice SEGALAS TALOUS à Paris. Or, sauf erreur compréhensible de ma part, le docteur Béatrice SEGALAS fait partie du Centre Psychiatrique de CHATENAY MALABRY (CMP) qui a été appelé à aider actuellement mon client sur le plan psychiatrique en raison des difficultés auxquelles l'administration du CNRS le fait s'affronter.

N'y a-t-il pas de ce fait une difficulté quant à la neutralité du Dr SEGALAS qui connaît déjà le parcours de M. EVESQUE au travers du dossier que détient son cabinet ? Elle le connaît déjà puisque elle a dû le croiser dans son cabinet. N'aurait-elle pas dû se déporter elle-même spontanément ?

Cette suspicion ne peut-elle pas rejaillir sur la régularité et la validité juridique des opérations du Comité Médical que vous présidez ?

Telles sont les questions que je me pose afin de permettre un examen de M. EVESQUE en toute objectivité scientifique. J'ai tenu à vous les exposer aussitôt compte tenu de nos relations cordiales.

Afin de garantir la parfaite impartialité des opérations du Comité Médical, n'y aurait-il pas lieu de supprimer la réunion chez le

Dr Beatrice SEGALAS et d'en fixer une autre chez un médecin psychiatre qui de près ou de loin n'aurait aucune connaissance de l'état.

psychologique actuel de M. EVESQUE ? Il serait absolument neutre.

Qu'en pensez vous ? Je me permettrai de vous téléphoner pour savoir si le RV du 25 avril est maintenu et si oui à quelle adresse.

Veuillez croire, Monsieur le Président et Cher Docteur, à mes sentiments très cordiaux

Me Christian BETTINGER

Avocat à la Cour

Ancien Avocat Conseil du Conseil National de l'Ordre des Médecins

Copie à M. EVESQUE

Comme je le pensais et ainsi que ma réponse hier soir le laissait prévoir, il n'y a aucune raison déontologique impérative à la récusation du Dr Segalas pour expertiser votre client. Votre client pourrait-il à l'avance récuser un psychiatre agréé de la région parisienne sous prétexte qu'il y demeure ? Le fait que le spécialiste désigné exerce dans ce centre et que votre client y soit soigné, ce que le Dr Segalas ignorait selon sa réponse ci-jointe, n'est pas de nature déontologique ou juridique à la récuser. Cette récusation me paraît d'une autre nature. Cela étant, il ne m'appartient pas de décider et je transmets nos échanges à l'administration du CNRS dont le service juridique sera consulté.

Bien cordialement,

Docteur Laurent VIGNALOU
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Expert près La Cour d'Appel de Paris
Médecin coordinateur national
Ministère Economique et Financier

Imm. Valmy
18 av Léon Gaumont
75977 Paris cedex 20

T : 01.57.53.21.40
F : 01.57.53.21.69
P : 06.84.63.35.03

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "segalasmd@caol.com"
Date: 15 avril 2013 00:16:55 UTC+02:00
Destinataire: "VIGNALOU Laurent" <laurent.vignalou@finances.gouv.fr>
Objet: Re : Tr: Dossier Pierre EVESQUE

bonsoir

Je découvre ce qui semble poser problème à Mr Evesque, dont j'ignore où il était en relation avec le CMP de Chatenay-Malabry.
Il ne me semble pas avoir lu cela dans le dossier qui m'a été adressé, ni dans l'expertise du Dr Beaufils, mais je vérifierai.

J'assure une consultation hebdomadaire dans ce centre, comme une dizaine de collègues psychiatres rattachés au pois 20 de l'EPPS ERASME.
Je ne suis pas le psychiatre traitant de ce monsieur.
A ce titre, je n'ai aucune raison de me recuser dans ma fonction d'expert, puisque je n'ai pas eu à le connaître dans mes fonctions hospitalières.

Toutefois, si mes sans professionnels avec son lieu de consultation posent problème à ce monsieur et à son avocat, je le laisse juger de l'opportunité de désigner un autre expert sur cette mission. Cette suspicion sur ma neutralité est intéressante sur le plan cancéreux, mais elle serait source de contestation, à coup sûr ! L'avocat met déjà en cause mon impartialité.

Nicolas mes très amicales salutations

beatrice

GRÉSK Sébastien

PRODUCTION N° 11

De : GRÉSK Sébastien
Envoyé : lundi 7 juillet 2014 13:12
À : GRÉSK Sébastien
Objet : défense - Dossier Pierre EVESQUE n°2
Signé par : sebastien.gresk@comy-dc.fr

De : GRÉSK Sébastien
Envoyé : mardi 16 avril 2013 11:16
À : brettinger.associés@wanadoo.fr
Cc : VIGNALOU Laurent
Objet : RE: Re : Tr: Dossier Pierre EVESQUE

Maitre,

Suite à cet échange de courriels dont je prends connaissance et à la lumière des éléments dont je dispose, je vous confirme que, dans la mesure où, dématériellement, il n'y a pas d'obstacle à ce que le Docteur Segalas puisse participer à la séance du comité médical, n'étant pas le praticien référent de ce dernier, juridiquement, il n'y a pas plus à envisager la récusation.

Je vous renvoie pour information aux dispositions de l'article 4 du décret 86-442 du 34 mars 1986 ainsi qu'à celles des articles R. 4127-105 et 4127-106 du code de la santé publique.

Je vous invite donc votre client à se rendre au rendez-vous fixé le 25 avril 2013 au cabinet du Docteur Segalas.

Bien à vous,
Réservant à votre disposition,

Bien cordialement,



Sébastien GRÉSK

CPTS – Directeur des Ressources Humaines
Responsable du Service des Priseurs et Accès au Travail

Bâtiment F – Directe
16 rue Alfred Kastler
14050 Caen Cedex 4

T. +33 (0) 2 31 46 25 12
F. +33 (0) 2 31 95 06 61
sebastien.gresk@comy.fr

De : VIGNALOU Laurent [mailto:laurent.vignalou@finances.gouv.fr]

Envoyé : lundi 15 avril 2013 08:51

À : brettinger.associés@wanadoo.fr

CC : GRÉSK Sébastien

Objet : Fwd: Re : Tr: Dossier Pierre EVESQUE

Cher Maître,

Voici la réponse du Dr Segalas.

Comme je le pensais et ainsi que ma réponse hier soir le laissait prévoir, il n'y a aucune raison déontologique impérative à la récusation du Dr Segalas pour expertiser votre client.
Votre client pourrait-il à l'avance récuser un psychiatre agréé de la région parisienne sous prétexte qu'il y demeure? Le fait que le spécialiste désigné exerce dans ce centre et que votre client y soit soigné, ce que le Dr Segalas ignorait selon sa réponse ci-jointe, n'est pas de nature déontologique ou juridique à la récuser.
Cette récusation me paraît d'une autre nature.
Cela étant, il ne m'appartient pas de décider et je transmets nos échanges à l'administration du CNRS dont le service juridique sera consulté.
Bien cordialement.

Docteur Laurent VIGNALOU
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Expert près La Cour d'Appel de Paris
Médecin coordonnateur national
Ministère Economique et Financier

Imm. Valmy
18 av. Léon Gaumont
75977 Paris cedex 20

T : 01 57 53 21 40
F : 01 57 53 21 69
P : 06 84 63 35 03

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: <bsegalasmd@aol.com>
Date: 15 avril 2013 00:16:55 UTC+02:00
Destinataire: "VIGNALOU Laurent" <laurent.vignalou@finances.gouv.fr>
Objet: Re : Tr: Dossier Pierre EVESQUE

bonsoir

Je découvre ce qui semble poser problème à Mr Evesque, dont j'ignorais qu'il était en relation avec le CMP de Châtenay-Malabry.
Il ne me semble pas avoir lu cela dans le dossier qui m'a été adressé, ni dans l'expertise du Dr Beaulis, mais je vérifierai.

J'assure une consultation hebdomadaire dans ce centre, comme une dizaine de collègues psychiatres rattachés au pôle 20 de l'EPS ERASME.
Je ne suis pas le psychiatre traitant de ce monsieur.
A ce titre, je n'ai aucune raison de me récuser dans ma fonction d'expert, puisque je n'ai pas eu à le connaître dans mes fonctions hospitalières.

Toutefois, si mes liens professionnels avec son lieu de consultation posent problème à ce monsieur et à son avocat, je te laisse juge de l'opportunité de désigner un autre expert sur cette mission. Cette suspicion sur ma neutralité est intéressante sur le plan clinique, mais elle serait source de contestation, à coup sûr. L'avocat met déjà en cause mon impartialité.

Reçois mes très amicales salutations
Béatrice

RAPPORT DE SECTION

Section du Comité national : 5

Session de printemps 2011

Intitulé de la section : Matière condensée : Organisation et dynamique

Objet de l'évaluation :

- évaluation biennale de chercheur

Nom, prénom et affectation du chercheur :

EVESQUE Pierre

Laboratoire de Mécanique sols-structure,
matériaux, Ecole Centrale
UMR8579 CNRS

APPRECIATIONS GÉNÉRALES ET RECOMMANDATIONS DE LA SECTION :

Ce rapport a été établi après délibérations de la section, sous la responsabilité de son président, à partir des appréciations du rapporteur, des observations et recommandations de la section.
Les avis déposés par les sections ne préjugent pas de la décision qui sera prise par la direction du CNRS.

Pierre Evesque, 60 ans, est DR2. C'est un acteur historique des milieux granulaires. Physicien, il a fait le pari de développer sa recherche dans un laboratoire de mécanique depuis 1992.

Durant ces deux dernières années, P. Evesque s'est principalement intéressé à quatre sujets :

1/ Il a développé une étude numérique et expérimentale des propriétés des milieux granulaires vitrés sous 0 g. Pour ce faire, il bénéficie d'une collaboration internationale (Chinoise), lui permettant d'accéder à de véritables expériences spatiales. Il a mis en évidence une brisure de symétrie du champ de vitesse de la population de grains vibrés.

2/ En collaboration avec D. Beyssens, P. Evesque a étudié le comportement de fluides critiques vibrés en apesanteur. L'existence contrôlée d'un champ d'accélération induit une structuration en couche. Ces études pourraient préfigurer une technologie permettant de positionner et/ou de gérer des fluides dans l'espace.

3/ Il a continué la collaboration avec la Faculté de Pharmacie de Chatenay-Malabry et le CRMD d'Orléans sur les propriétés mécaniques des compacts poreux fabriqués à haute pression.

4/ Il s'est impliqué sur un sujet concernant la résistance de contact et le transport de courant dans les nanotubes de carbone, sujet développé en collaboration en 2005 et ayant donné lieu récemment à publication.

Au cours de ces deux dernières années, P. Evesque a publié 6 papiers dans des journaux à comité de lecture et 3 articles de vulgarisation. Il continue de publier des articles (3) dans Poudres et Grains dont il est éditeur (journal en ligne sur le WEB). Il a donné 11 conférences dont une invitée. Il a ou codirigé 2 thèses. Il est actuellement coordinateur du projet d'expérience spatiale sur les fluides hétérogènes vibrés de l'ESA. Cependant cette source principale va certainement se tarir et c'est une source de très grande inquiétude pour P. Evesque.

Le bilan est satisfaisant. La commission recommande de continuer la diversification scientifique et la réorientation progressive de P. Evesque vers les trois derniers sujets évoqués ci-dessus. Cela devrait lui permettre de nouvelles ouvertures et de nouvelles collaborations dans la communauté scientifique.

Fait le 13 Mai 2011

Philippe GOUDEAU
Président de la section

EVALUATION BIENNALE OU QUADRIENNALE

Avis de la section sur l'activité du chercheur

Avis favorable (l'activité du chercheur est conforme à ses obligations statutaires)

Avis différé (l'évaluation est renvoyée à la session suivante en raison de l'insuffisance ou de l'absence d'éléments du dossier)

Avis réservé (la section a identifié dans l'activité du chercheur un ou plusieurs éléments qui nécessitent un suivi spécifique)

Avis d'alerte (la section exprime des inquiétudes sur l'évolution de l'activité du chercheur)

(2012.)

GOUTIN-LAMOURETTE Véronique

Importance:

Haute

Pôle initiatif n° 5

De : Jean-Noël ROUZAUD [mailto:rouzaud@biotite.ens.fr]
Envoyé : mardi 23 octobre 2012 10:08

À : jacques.villain

Cc : Pierre Evesque; pierre.levitz@polytechnique.fr; michel.rosso@polytechnique.fr; Maïte ARMENGAUD; secrétariat DRS

Objet : Re: commission 5

Importance : Haute

Cher Pierre Evesque, chers Collègues,

Je ne veux pas entrer dans cette ronde infernale d'échanges de mails plus ou moins polémiques, chronophage ... et qui risque de nous éloigner encore un peu plus d'une solution consensuelle, nécessaire à Pierre, comme à notre organisme.

Comme je l'ai proposé à Pierre Evesque lors de notre longue discussion mercredi dernier, il est plus que temps de réunir les "protagonistes" de ce conflit pour trouver une solution viable et pérenne où chacun peut et doit y gagner quelque chose. Pour cela, il faut prendre un peu de temps pour écouter l'autre, ou les autres, être résolument constructif ... et être prêt à quelques concessions, pour retrouver des vies scientifiques, personnelles et collectives, apaisées. Il est indispensable que Pierre Evesque, son directeur, des représentants durement mandatés de l'INP et de la DRH du CNRS, son rapporteur au Comité National puissent enfin échanger de façon calme et constructive et proposer un *modus vivendi* consensuel. C'est à mon avis la seule façon de s'en sortir (peut-être) dignement ... et assez rapidement.

Je suis prêt, si cela peut être utile, à participer à une telle réunion, en tant que représentant du personnel (élu Sgen-CFDT-Recherche-EPST au CT et à la CAP des DR du CNRS).

A Vous de jouer ! Vite !

Cordialement,

Jean-Noël

Dr Jean-Noël ROUZAUD
Élu Sgen-CFDT-Recherche-EPST au CT et à la CAP des DR du CNRS

Directeur de Recherche CNRS
Carbone naturels et anthropiques

Laboratoire de Géologie de l'Ecole normale supérieure (Ens)
UMR 8538 Cnrs-Ens, 24, rue Lhomond 75231-Paris Cedex 5 France

Le 22/10/2012 19:05, jacques.villain a écrit :

Chers Collègues,

20/9

(i) très (pour un des bureaux voisins) et (ii) soit, pour l'autre, maintient la direction ECP du laboratoire au courant de mes problèmes. J'espère que vous avez pu donner une consigne pour le maintien de cette situation favorable à mon égard.

PS 2 : Je ne sais pas si les points abordés dans ma lettre sont très légaux. Ne les retenez pas s'ils ne le sont pas, mais indiquez-les moi aussi, pour me mettre au courant des points difficiles.

PS3 : Je fais copie de cette correspondance à F. Douit

Pierre Evesque, DR CNRS
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs
École centrale de Paris, 92295 Châtillon-Malabry
FRANCE
tel: 33 1 41 13 12 18; fax: 33 1 41 13 14 42
33 1 43 50 12 22

poudres & Grains:
<http://www.poudre-et-grain.ecp.fr/pip/choisir.html>

2012
Pierre Evesque 6

Sujet : pour le médecin du travail
De : Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

Date : 05/10/2012 13:49

Pour : med@dr5.cnrs.fr, Nadine Rousseau <rousseau@dr5.cnrs.fr>

Copie à : "mediateur@cnrs-dir.fr" <mediateur@cnrs-dir.fr>, "michel.rossi@polytechnique.fr"

<michel.rossi@polytechnique.fr>, Maïte ARMENGAUD <maite.armengaud@dr14.cnrs.fr>, Frédéric Douit

<frederic.douit@ecp.fr>

Bonjour Docteur , E. Sanders,

, 5 Octobre 2012.

Préambule :

Je reviens vers vous pour le cas de Frédéric Douit. Il est géré maintenant par le Directeur du laboratoire, tout en ne l'étant pas, comme vous le savez.

Frédéric a refusé de signer son dossier annuel 2012 à cause des annotations portées par le Directeur, et le directeur a refusé de modifier ses annotations, prétextant l'impossibilité liée à la date limite administrative.

Cette date limite aurait dû être repoussée, compte tenu du rendez-vous tardif que vous avez fixé à Frédéric pour votre entretien avec lui. Le directeur a refusé catégoriquement.

Frédéric devait vous rencontrer pour faire le point, (i) de ses horaires toujours anormaux (il arrive vers 11h30-12h), (ii) compte tenu de sa volonté de faire un stage « ingénieur » pour obtenir le diplôme CNAM (il veut le faire avec moi, mais je ne peux et ne pourrai l'accepter qu'avec des horaires strictement corrects), (iii) pour tenter une gestion plus réglementaire et une insertion plus grande dans le laboratoire.

Vous vous êtes mis d'accord sur ce projet avec Frédéric.

Malheureusement, le directeur la compromis (voir ci-dessus) ; et j'ai reproposé de reprendre la « gestion » de Frédéric. Je n'ai eu aucun acquiescement de la part de la direction, seul un accord oral tacite de la part de Carol Simon, mais je lui ai déjà constaté des revirements de position sur d'autres problèmes.

De toutes les façons, je suis aussi virtuellement en charge de lui, car je l'appuie dans ses démarches et son travail, que le directeur considère que je le gère. Vous savez par contre que notre accord (entre la médecine du travail et moi (Dr Chereau, puis vous) , depuis mon infarctus, est de le laisser libre F.Douit et que je vous renseigne quand je trouve un affaiblissement de son activité. C'est donc vous qui êtes en charge de son cas d'après nos accords. Je pense que ceci n'a pu être fait qu'avec l'accord du Délégué, compte tenu de la gravité du cas.

Par contre, je ne sais pas où cela est mentionné dans le dossier de F.Douit, ni dans le mien, ni dans celui du laboratoire. Ceci peut-être dommageable au bon suivi de la thérapie... Et peut me et le mettre en défaut vis-à-vis de mon/son employeur.

Demande :

J'aurai aimé que vous fassiez le point avec F. Douit , car il a toujours les mêmes horaires et n'arrive pas avant 11h30-12h ; le progrès sur les horaires est toujours à faire. Sa motivation est meilleure et son autonomie de travail plus grande : il décide des achats, commence à suivre des tâches sur le long terme... J'ai moi-même fait le point ces derniers jours avec lui. Il est en train de s'inscrire au CNAM et hier il m'a demandé le sujet de stage à inscrire. Pour Janvier 2013. Je lui ai dit de le noter lui-même car il sait ce qu'on veut faire ; mais je lui ai surtout rappelé le problème des horaires.

Au labo tout le monde fait comme s'il n'y avait pas de problème... Tant que l'on ne dit rien on a le droit.

Apprenant hier votre départ inopiné, j'ai été un peu surpris, et surtout inquiet pour F.Douit.

Bien cordialement
Pierre Evesque

PS : Je vous remercie d'avoir appuyé ma demande pour que je reste dans mon bureau actuel, où je suis bien encadré par des voisins (i) soit qui adhèrent à mon problème et surveillent et encouragent mes

En Bas

GOUIN-LAMOURETTE Véronique

Pièce jointe n° 8

— Message d'origine —

De : Hachmi Ben Dhia [mailto:hachmi.ben-dhia@ecp.fr]

Envoyé : mercredi 10 octobre 2012 17:47

À : Gilles Traimond

Objet : [Fwd: Re: accord de confidentialité et FCB]

Bonjour Gilles,

Je ne pouvais pas te laisser en dehors de cette dernière "évolution". Il s'agit du retour de Pierre à mon dernier message.

Je lui ai déjà répondu, en le repositionnant de nouveau sur le CNRS :
mettre son lien entreprise en contact avec Madame Gomez et les laisser faire dans le cadre de l'Accord de Confidentialité CNRS type.

Je reste, par ailleurs, dubitatif au sujet de la capacité de Pierre à mener un projet scientifique dans de bonnes conditions. Mes interrogations ne portent pas sur son savoir scientifique, mais sur son savoir être (pouvant, possiblement, diminuer ses capacités et ses disponibilités de chercheur).

Merci de me faire part de ton avis sur ce sujet.

Amicalement

Hachmi

-5559
8558
2555
33
2
2--

> Pierre Evesque, DR CNRS
> Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs
> Ecole centrale de Paris, 92295 Châtenay-Malabry France
> tel: 33 1 41 13 12 38; fax: 33 1 41 13 14 42
> 33 1 43 50 12 22
>
> Poudres & Grains:
> <http://www.poudres-et-grains.ecp.fr/spip.php?rubrique1>

Lo 12

> l'écoute bienveillante qui devrait être de règle.
>
> Je précise seulement au sujet de mes prétendues contradictions dans
> mon projet de contrat qu'il peut m'échapper des soupirs de
> découragement quand je vois que tout est fait pour m'empêcher de
> travailler et me pousser vers la sortie.
>
> Pierre
>
>
> Donc je confirme mon intérêt pour ce contrat pour lequel le modèle
> CRSA me semble nettement plus adapté.
>
> Le 08/10/2012 10:28, Hachmi Ben Dhia a écrit :
>> Cher collègue,
>>
>> Ni Carol ni moi ne t'avons parlé d'une quelconque "note de service
>> du délégué concernant les contrats". Quand cesseras-tu cette pratique
>> d'invention de propos?
>>
>> En revanche,
>> i) Je t'ai bien demandé de faire passer l'accord de confidentialité
>> par le CNRS, en te joignant le prototype CNRS, parfaitement adapté au
>> projet concerné.
>> ii) Tu as bien exprimé lors de la réunion de vendredi 28-9-2012 que
>> tu "refuses tout contrat te liant au CNRS" et je te demande des
>> explications claires sur cette position.
>> iii) Je te demande également des excuses au sujet des propos que tu
>> m'as tenus.
>> iv) Enfin, j'attends de toi un retour constructif sur ton projet :
>> veux-tu réaliser ce projet avec Fives FC8, oui ou non? et si oui,
>> dans quel cadre?
>>
>> Sans retour de ta part sur ces différents points, je me verrais
>> obligé d'arrêter d'accorder davantage de temps à tes messages et tes
>> interventions qui, peu constructives en général et régulièrement
>> inscrites dans une recherche de conflit, coûtent déjà beaucoup de
>> temps au Laboratoire, dans un contexte où, nous devrions tous
>> mobiliser toutes nos énergies positives et constructives.

>>
>> Cordialement
>> Hachmi Ben Dhia
>>
>> Pierre Evesque wrote:
>>> Hachmi,
>>>
>>> merci de ton mail. Mais je n'ai pas eu ma réponse (cf. mon mail du
>>> 3/10: Merci de me faire parvenir la note de service du délégué
>>> relative au contrats extérieurs du labo qui vous a permis d'affirmer
>>> ce que vous m'avez dit. Je ne l'ai pas encore reçu.).
>>>
>>> J'ai donc été obligé de la demander à l'ECP, à CRSA et au Délégué.
>>> J'espère avoir les documents bientôt.
>>>
>>> amicalement
>>> Pierre

2012

GOUIN-LAMOURETTE Véronique

Pièce jointe n° 7

— Message d'origine —

De : Hachmi Ben Dhia [mailto:hachmi.ben-dhia@ecp.fr] Envoyé : mardi 9 octobre 2012 10:06 À : Pierre Evesque Cc : Carol Simon; michel.rosso@polytechnique.fr; Maite ARMENGAUD; secrétariat DRS; Hachmi Ben Dhia Objet : Re: accord de confidentialité et FCB

Pierre

Tu n'as pas dû le faire exprès, mais tu as écrit ta dernière réponse comme retour à mon mail de 10:28AM et non celui de 1:32PM.

Suivre et comprendre des échanges avec toi est déjà compliqué, en rompre la continuité complique davantage la compréhension. Merci d'y prêter attention.

Pour rappel, le rdv de vendredi avait pour objectif principal de comprendre ton nouveau projet de recherche et préciser le cadre administratif de ses étapes.

Mon écoute y était surtout très attentive.

Pour ma part, je ne vois ni "mise en demeure", ni "accusation" et encore moins un "empêchement de travailler". Je pourrais tenter encore une fois te demander, soit des éléments factuels te permettant ces allégations; soit d'arrêter cette façon d'être et de faire imprécise et conflictuelle. Mais comme je n'ai eu aucun retour positif sur mes autres requêtes et qu'au contraire, je continue à recevoir des messages accusateurs et calomniants (avec copie quasi systématique aux

hiérarchies) dont le traitement, même partiel, me coûte un temps démesuré, avec des répercussions et sur l'exercice de ma responsabilité de Directeur de l'UMR8579, et sur ma fonction d'enseignant-chercheur, je suis dans le regret de t'informer que je demanderai officiellement aux instances du CNRS qu'il soit mis fin, par tous les moyens légaux, à ces agissements, génératrices, au-delà des préjudices causés à ma personne propre, d'un dysfonctionnement du Laboratoire, reconnu et acté par les membres du Conseil du Laboratoire lors son dernier conseil du 3 septembre 2012.

Pierre, on peut dire, écrire et faire librement des choses au sein d'un groupe. Mais on se doit de faire un choix clair : soit assumer en toute responsabilité ce que l'on dit écrit ou fait, soit ne pas l'assumer (pour des causes diverses); chacun de ces choix induisant des conclusions qui s'imposent, dans l'intérêt de tous.

14/10/2013 16:33 Cordialement
Hachmi Ben Dhia

Pierre Evesque wrote:

>
> Rebonjour

>
> Je te pose une question factuelle et tu me réponds en polémiquant et
> en multipliant des exigences sans rapport avec la question.
> Je connais le procédé, tu en uses systématiquement en conseil de
> labo,... et dans les "discussions".

>
> Je n'ai pas l'intention de répondre à ces mises en demeure. Ce serait
> accepter le rôle d'accusé que le compte rendu pour le moins surprenant
> que tu m'as envoyé de notre entretien cherche à m'imposer. C'est trop
> facile de sortir des phrases de leur contexte et d'interpréter au pied
> de la lettre des formules passionnées et cela ne relève guère de

2012

>>> sortir l'urieux de mon bureau, tu t'es retourné au seuil de la porte
>>> pour me gratifier d'une nième élégance, en prononçant cette phrase
>>> : "Tu ne sais pas dialoguer. Tu as besoin d'un recyclage aux
>>> techniques du dialogue"!
>>>
>>> Voilà donc pour l'essentiel.
>>> Je me permets simplement de rajouter qu'après cet entretien (où tu
>>> t'emportais régulièrement, comme d'habitude), je ne suis finalement
>>> pas sûr d'avoir bien saisi ce que tu voulais exactement.
>>> Et ce n'était pas faute d'avoir essayé. Je ne sais, par exemple,
>>> même plus ce qu'est ton objectif : au delà de certains propos
>>> emportés où tu disais que tu n'étais pas intéressé par un sujet de
>>> thèse, tu tenais parfois des propos où tu t'interrogeais sur le
>>> projet lui-même; voire, dans un élan de paroles, sur certains
>>> aspects de confidentialité de la société partenaire.
>>>
>>> 2. Avancer le Contrat de Confidentialité Pour ce qui est du Contrat
>>> de Confidentialité, voici en document joint, l'AC type du CNRS dans
>>> le cas de ton projet (Carol te l'avait déjà montré la semaine
>>> dernière et nous en avons parlé lors de notre entretien). A
>>> transmettre à ton interlocuteur industriel pour :
>>> i) converger avec la société partenaire sur la base de cet accord
>>> type (n'hésite pas à demander de l'aide CNRS. Carol t'a déjà passé
>>> les coordonnées de maria gomez)
>>> ii) le remplir ou, du moins remplir les parties relevant du
>>> périmètre technique du projet et de toute donnée pouvant échapper à
>>> l'administration (durée, par exemple).
>>> iii) faire circuler pour signature
>>>
>>> 3. Commentaire générale
>>> Enfin, pour ce que tu écris à la fin de ton message, je te laisse
>>> assumer la responsabilité de tes propos, en t'invitant à laisser
>>> les autres acteurs assumer les leurs.
>>>
>>> Cordialement
>>> Hachmi
>>>
>>>
>>> Pierre Evesque wrote:
>>>> Bonjour Hachmi,
>>>>
Date: Paris 1403243 - 16h30 le 23 juillet 2014 à 16:30
>>>> Je fais suite à notre entretien de Vendredi avec Carole Simon et
>>>> toi vers 16h30-17h.
>>>> Merci de me faire parvenir la note de service du délégué relative
>>>> au contrats extérieurs du labo qui vous a permis d'affirmer ce que
>>>> vous m'avez dit. Je ne l'ai pas encore reçu.
>>>>
>>>> Ceci dit, je n'ai toujours rien reçu sur l'accord de
>>>> confidentialité, pas d'original, pas de double...
>>>> Quand à moi, je doute toujours que le cnrs soit la bonne instance
>>>> pour faire respecter la déontologie et donc des accords de
>>>> confidentialité: il n'y a pas d'instance pour cela. Enfin, il n'a
>>>> pas de poids vis-à-vis du personnel ECP.
>>>>
>>>> bien cordialement
>>>> Pierre Evesque

2012

>>> PS1: FCB devait m'envoyer les documents de confidentialité;
>>> j'attends donc leur réponse. Je prépare les couts

>>> PS2: Pour le reste de ton e-mail, je te répondrai plus tard

>>>

>>>

>>> message au sujet de l'Accord de Confidentialité (AC) et un

>>>

>>> Le 03/10/2012 15:18, Hachmi Ben Dbia a écrit :

>>>> Bonjour Pierre

>>>>

>>>> Je devais revenir sur l'entretien de vendredi...

>>>> Ton message n'a fait que précipiter les choses.

>>>>

>>>> Pour cela, je mettrai cet entretien dans son cadre et je

>>>> rapporterai l'essentiel de ce qui s'y était dit et passé.

>>>> Je terminerai par une réponse à une attente exprimée dans ton

>>>> message au sujet de l'Accord de Confidentialité (AC) et un

>>>> commentaire général.

>>>>

>>>> 1. CR de l'entretien:

>>>>

>>>> Pour avancer sur ton projet de partenariat, à commencer par la

>>>> finalisation de l'AC avec la société Fives FCB, sujet sur lequel il

>>>> me manquait de ta part des éclairages tant sur la forme que sur le

>>>> fond, je t'ai proposé et tu as accepté un rdv le vendredi 28-9-2012

>>>> à 16h30 (on devait, pour rappel, en parler dès le lundi 24).

>>>> Mais tu avais annulé ce premier rdv. J'ai demandé à Carol Simon

>>>> (qui a essayé de t'épauler la semaine dernière sur le sujet de

>>>> l'AC) d'assister à l'entretien de vendredi.

>>>>

>>>> L'essentiel de ce qui s'était passé au cours de l'entretien de

>>>> vendredi est est que je t'ai bien rappelé (quand tu me laissais

>>>> parler...) que, vu le rattachement du Laboratoire à l'ECP et au

>>>> CNRS et vu ton appartenance au CNRS, le cadre simple, clair et

>>>> naturel de ton projet est :

>>>>

>>>> il un Accord de Confidentialité CNRS-Fives FCB, que je signerais au

2012-09-28 16:30
nom du CNRS (Carol t'avais déjà montré l'accord type du CNRS),

>>>> il] (en cas d'accord avec la société pour partir sur le projet) un

>>>> contrat de partenariat, toujours dans le cadre du CNRS.

>>>>

>>>> Il est inutile de mentionner ici tout ce que tu as pu dire au sujet

>>>> du CNRS (et parfois de

>>>> l'Ecole) et qui, désormais relève quasiment du standard de tes

>>>> propos. Toutefois, je me permets de rapporter la phrase qui fut la

>>>> plus surprenante pour moi (je te cite) "Je refuse tout contrat me

>>>> liant au CNRS" (phrase raisonnable avec un lot d'autres, plus

>>>> habituelles, dénonçant le CNRS et son incapacité à défendre tes

>>>> projets ainsi que la déontologie scientifique).

>>>>

>>>> Pour m'assurer d'avoir bien saisi tes propos, je t'ai dit: "ai-je

>>>> bien compris que bien que tu sois employé CNRS, tu refuses tout

>>>> contrat avec ton employeur?". Alors, tu t'es levé et juste avant de

2012

>>> sortir iurieux de mon bureau, tu t'es retourné au seuil de la porte
>>> pour me gratifier d'une nième élégance, en prononçant cette phrase
>>> : "Tu ne sais pas dialoguer. Tu as besoin d'un recyclage aux
>>> techniques du dialogue" !

>>>

>>> Voilà donc pour l'essentiel.

>>> Je me permets simplement de rajouter qu'après cet entretien (où tu
>>> t'emportais régulièrement, comme d'habitude), je ne suis finalement
>>> pas sûr d'avoir bien saisi ce que tu voulais exactement.
>>> Et ce n'était pas faute d'avoir essayé. Je ne sais, par exemple,
>>> même plus ce qu'est ton objectif : au delà de certains propos
>>> emportés où tu disais que tu n'étais pas intéressé par un sujet de
>>> thèse, tu tenais parfois des propos où tu t'interrogeais sur le
>>> projet lui-même; voire, dans un élan de paroles, sur certains
>>> aspects de confidentialité de la société partenaire.

>>>

>>> 2. Avancer le Contrat de Confidentialité Pour ce qui est du Contrat
>>> de Confidentialité, voici en document joint, l'AC type du CNRS dans
>>> le cas de ton projet (Carol te l'avait déjà montré la semaine
>>> dernière et nous en avions parlé lors de notre entretien). A
>>> transmettre à ton interlocuteur industriel pour:
>>> i) converger avec la société partenaire sur la base de cet accord
>>> type (n'hésite pas à demander de l'aide CNRS. Carol t'a déjà passé
>>> les coordonnées de maria gomes)
>>> ii) le remplir ou, du moins remplir les parties relevant du
>>> périmètre technique du projet et de toute donnée pouvant échapper à
>>> l'administration (durée, par exemple).
>>> iii) faire circuler pour signature

>>>

>>> 3. Commentaire générale

>>> Enfin, pour ce que tu écris à la fin de ton message, je te laisse
>>> assumer la responsabilité de tes propos, en t'invitant à laisser
>>> les autres acteurs assumer les leurs.

>>>

>>> Cordialement

>>> Hachmi

>>>

>>> Pierre Evesque wrote:

>>> Bonjour Hachmi,

>>>

2014 à 16:32
23 Juillet 2014 >
>>> Je fais suite à notre entretien de Vendredi avec Carole Simon et
>>> toi vers 16h30-17h.
>>> Merci de me faire parvenir la note de service du délégué relative
>>> au contrats extérieurs du labo qui vous a permis d'affirmer ce que
>>> vous m'avez dit. Je ne l'ai pas encore reçu.

>>>

>>> Ceci dit, je n'ai toujours rien reçu sur l'accord de
>>> confidentialité, pas d'original, pas de double...
>>> Quand à moi, je doute toujours que le cnrs soit la bonne instance
>>> pour faire respecter la déontologie et donc des accords de
>>> confidentialité: il n'y a pas d'instance pour cela. Enfin, il n'a
>>> pas de poids vis-à-vis du personnel ECP

>>>

>>> bien cordialement

>>> Pierre Evesque